La montée des eaux dans les Outre-mer : comment l'atténuer et s'adapter ?



TRAVAUX PUBLIÉE LE 01/12/2024

Saisine liée : LA MONTÉE DES EAUX DANS LES OUTRE-MER : QUELLES STRATÉGIES POUR S'ADAPTER ?

Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER

Le CESE lance ses travaux

Les Outre-mer font face à un risque naturel majeur : la montée des eaux. Impact direct du réchauffement climatique, des phénomènes extrêmes comme les cyclones et la montée des eaux vont se multiplier dans les années à venir.

La montée des eaux, une conséquence du changement climatique

Avec la montée des eaux, la Martinique pourrait perdre 9 % à 13 % de sa superficie à l'horizon 2100 (source : M. Yoann Pelis, cartographe spécialiste de simulations d'élévation du niveau de la mer, et M. Pascal Saffache, professeur à l'Université des Antilles), la région de Pointe-à-Pitre pourrait être submergée par les eaux un jour sur deux, les îles Tuamotu, en Polynésie, pourraient être complètement submergées. Face à ces risques, certains territoires s'organisent déjà comme le village de Miquelon qui risque de disparaître et qui prévoit le déplacement de sa population.

Les épisodes climatiques récents comme l'ouragan Béryl dans les Antilles ou le cyclone Belal à La Réunion rappellent douloureusement la fragilité croissante des Outre-mer, pour qui la réponse ne peut être une simple déclinaison d'une stratégie nationale.

? Les Outre-mer français ce sont 2,6 millions d'habitants sur 12 territoires situés dans les océans Atlantique, Indien, Pacifique et Antarctique : la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres Australes et Antarctiques Françaises et les îles de Wallis-et-Futuna.

Source : Ministère chargé des Outre-mer

Les territoires d'Outre-mer sont presque tous insulaires mais comportent chacun leurs spécificités. Pour autant, comme le souligne le rapport du GIEC de février 2022, les épisodes extrêmes, conséquence du changement climatique, vont se multiplier et s'intensifier, et **les Outre-mer « sont en première ligne »** (Rapport de Réseau action climat - Impacts du changement climatique : les Outre-mer en première ligne, 2022).

Les conséquences de la montée des eaux dans les Outre-mer

Les conséquences de la montée des eaux dans les Outre-mer entraînent :

- **Une vulnérabilité économique** : Les îles ont développé la majorité de leurs activités à moins de 15 km d'une côte. La montée des eaux menace les villes côtières et les infrastructures, augmentant les conflits d'usage ;
- **Un impact environnemental** : La destruction des récifs coralliens et des mangroves nuit à la biodiversité et accroît la vulnérabilité des côtes ;
- **Des conséquences sociales** : Plus de 80 % de la population ultramarine vit en zone littorale et est ainsi exposée à des menaces sur le logement, avec des solutions qui manquent de visibilité ;

• **Des problèmes sanitaires** : La qualité de l’eau et la santé des écosystèmes sont compromises par la pollution et l’invasion d’espèces comme les sargasses.

Un projet d’avis du CESE pour orienter les politiques publiques vers l’atténuation des risques et l’adaptation des territoires d’Outre-mer

Avec cet avis, le CESE souhaite identifier et prioriser les enjeux et solutions d’atténuation ou d’adaptation à la disposition des Outre-mer français face à la montée des eaux. Grâce aux Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), aux collectivités et associations locales, il souhaite également faire le point sur les initiatives engagées dans chaque territoire.

Cet état des lieux permettra au CESE d’évaluer l’efficacité des politiques publiques mises en place pour ensuite élaborer des propositions qui visent à protéger les populations.

La troisième conférence des Nations Unies sur l’océan se tiendra à Nice en juin 2025. Les enjeux de la montée des eaux y seront alors abordés. Ce projet d’avis de la délégation aux Outre-mer vise à réponse aux enjeux spécifiques des territoires ultramarins français. La commission Affaires européennes et internationales remettra un avis à l’occasion de cette conférence, en identifiant les enjeux et en soulignant les points d'attention de la société civile.

Pour en savoir plus sur la saisine

© - copyright CESE - Novembre 2026